

Le 12 décembre 2024

Les MJC franciliennes s'organisent pour assurer un avenir commun à leur action

La liquidation judiciaire de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes de la Culture d'Ile-de-France a été prononcée le 24 octobre 2024, avec poursuite d'activité de 3 mois le temps d'organiser la transition.

Il n'y aura aucun impact pour les adhérents et adhérentes des MJC qui pourront poursuivre leurs activités et engagements comme d'habitude.

Un tournant pour les acteurs associatifs d'Ile-de-France

Les réseaux intermédiaires, à l'échelle régionale ou départementale, coordonnent, mettent en résonance, mutualisent les bonnes pratiques, développent les outils d'animation et des méthodologies pour qualifier les acteurs et mettre en œuvre des projets de développement locaux.

La liquidation judiciaire de la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Ile-de-France (FRMJC-IdF) marque un tournant dans l'histoire des MJC de la région. Cette étape témoigne des difficultés économiques rencontrées par les structures associatives et leurs réseaux intermédiaires, fragilisées par un environnement budgétaire tendu*.

Une priorité : préserver les emplois et les missions des MJC

La Fédération Régionale s'emploie à préserver les emplois et l'ensemble des activités portées par l'intermédiaire de ses MJC, dans les Centres Paris Anim et dans l'animation de réseau. Le délibéré actera le 19 décembre les solutions retenues.

Les MJC, toujours actives et solidaires

Les MJC franciliennes poursuivent leur mission essentielle: garantir des lieux d'accueil inconditionnel tissant le lien social au quotidien.

Collectivement, elles travaillent d'ores et déjà à l'organisation d'une coordination afin de maintenir l'animation, la mise en réseau, de former les acteurs de la vie associative et assurer la pérennité des projets MJC sur le temps long.

« MJC de France est aux côtés de la FRMJC-IdF pour l'accompagner dans cette transition pour que les MJC, lieux d'éducation essentiels, continuent d'animer des espaces d'éducation populaire, de rencontre et de transformation sociale pour tous et toutes en Île-de-France. »

Patrick Chenu, directeur de MJC de France

Les Maisons des Jeunes et de la Culture tissent dans l'action, avec les habitants, les collectivités locales et le soutien des institutions, le lien social indispensable au bien vivre ensemble.

Bâties sur des valeurs républicaines, sur les principes de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, mobilisant les savoir-faire de l'éducation populaire, les MJC intègrent les attentes d'une société en évolution avec pour ambition de répondre aux grands enjeux du XXIème siècle.

MJC de France, c'est un réseau de 1000 associations locales, organisées régionalement, dont les actions bénéficient à près de 4 millions de personnes et qui s'appuie sur 43 000 bénévoles et 17 500 salariés pour co-construire des projets locaux au service de l'intérêt général.



[*En savoir plus sur l'Observatoire des MJC](#)

Contact : Antoine Petitmangin, responsable plaidoyer: apetitmangin@cmjcf.fr
Florentine Collette, chargée des relations médias : florentine@florentinecollette.fr